

Conseil de la MRC du Domaine-du-Roy
Séance ordinaire du 9 décembre 2014

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de décembre 2014 d'une somme de 34 137,08 \$.

Calendrier des séances pour l'année 2015 :

- Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil a adopté le calendrier des séances publiques de la MRC pour l'année 2015. Le calendrier est disponible sur le site Internet mrcdomaineduroy.ca, dans l'onglet « Publications » sous la catégorie « Séances du conseil ».

Approbation du règlement n° 237-2014 – Imposition des quotes-parts 2015 :

- Le conseil a approuvé le règlement n° 237-2014 ayant pour objet d'imposer les quotes-parts des municipalités pour l'année 2015 pour une somme totale de 6 068 136 \$. Les quotes-parts sont en diminution de 100 320 \$ par rapport à l'an dernier.

Indexation des grilles salariales pour l'année 2015 :

- Les membres du conseil ont adopté une résolution afin d'indexer les grilles salariales du personnel de la MRC d'un pourcentage de 2,25 % pour l'année 2015.

Aménagement du territoire

Adoption du règlement n° 236-2014 édictant le remplacement du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy :

- La MRC a adopté le règlement n° 236-2014 édictant le remplacement du schéma d'aménagement et de développement révisé. Ce nouveau schéma, qui sera transmis pour approbation au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, vient remplacer le schéma précédent entré en vigueur le 13 octobre 1988. Pour en savoir plus : mrcdomaineduroy.ca, onglet « Publications », catégorie « Aménagement du territoire ».

Développement territorial et socioéconomique

Contribution 2014 – Bureau d'information touristique territorial :

- Le conseil a autorisé le versement d'une contribution financière de 27 930,12 \$ à la Municipalité de Lac-Bouchette afin de rembourser les dépenses encourues par celle-ci en 2014 pour le fonctionnement du bureau d'information touristique territorial situé dans cette municipalité.

Adoption de la politique et du plan d'action Municipalité amie des aînés :

- La MRC a procédé à l'adoption de la politique et du plan d'action de la démarche Municipalité amie des aînés. Cette politique, fruit du travail de la Table de concertation des aînés Domaine-du-Roy et des organismes offrant des services aux aînés sur le territoire de la MRC, vise à inculquer la notion « Penser et agir aînés » dans chacune des municipalités de la MRC. Pour en savoir plus : mrcdomaineduroy.ca, onglet « Publications », catégorie « Politiques ».

DOMAINE-DU-ROY

Lac-Saint-Jean

[HD]*

*Hautelement Distinctif

Adoption du rapport d'évaluation du Pacte rural 2007-2014 :

- Les membres du conseil ont approuvé le rapport d'évaluation du Pacte rural 2007-2014. Cette deuxième édition du Pacte rural a permis la réalisation de nombreux projets, tant de nature territoriale que de nature locale dans chacune des municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy. Au total, c'est une somme de 2 825 499 \$ qui a été ainsi investie dans le but de soutenir des projets porteurs qui contribuent à dynamiser, à assurer une qualité de vie et à renforcer le pouvoir d'attraction des collectivités de notre territoire.

Adoption du plan de travail du Pacte rural 2014-2015 :

- À la suite du renouvellement de la Politique nationale de la ruralité (PNR), le conseil a approuvé le plan de travail pour l'année 2014-2015. Les priorités établies par le conseil sont les suivantes :
 1. Relancer les différents comités de travail de la vision stratégique sur la base d'une gouvernance participative et d'une approche intersectorielle renouvelée;
 2. Susciter la mobilisation et l'engagement des acteurs impliqués dans la démarche par la tenue d'une journée territoriale portant sur le développement local et les enjeux de la vision stratégique;
 3. Soutenir les municipalités dans la prise en charge de leur développement local ainsi que dans l'établissement de priorités de développement liées avec la PNR et la vision stratégique.

Engagements financiers – Pacte rural 2014-2015 :

- Le conseil a confirmé la participation de la MRC, à même les fonds territoriaux du Pacte rural 2014-2024, à la Stratégie MigrAction pour l'année 2014-2015 pour une somme de 30 000 \$, et à l'organisme Portes ouvertes sur le Lac (POL) pour l'année 2014, et ce, pour une somme de 35 000 \$. La MRC a également signifié à POL son ouverture à poursuivre le financement de l'organisme en 2015.

Gestion des matières résiduelles

Demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Réduction des exigences de rejets en phosphore :

- La MRC a adopté une résolution afin de demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de revoir les exigences de réduction de rejets en phosphore imposées aux municipalités pour leurs ouvrages municipaux de traitement des eaux usées.

Territoire non organisé

Politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature 2015 en territoire non organisé :

- Le conseil a approuvé la politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature en territoire non organisé (TNO) pour l'année 2015. Cette politique permet aux villégiateurs du TNO d'obtenir des services de nature municipale, notamment pour des travaux de voirie forestière. En 2015, le conseil a bonifié la politique d'un montant de 24 751 \$ provenant des locations de terrains de villégiature pour la porter à un montant total de 185 691 \$. Toutefois, les travaux d'entretien en période hivernale sont dorénavant exclus.

La prochaine séance
ordinaire du conseil de la
MRC du Domaine-du-Roy
aura lieu le mardi
13 janvier 2015, à 20 h, à la
mairie de Roberval.

Gestion de la villégiature

Politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalisé :

- La MRC a décidé, en 2015, de mettre en place une politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalisé. Cette nouvelle politique mettra à la disposition des municipalités qui le souhaitent, et ayant des baux de villégiature sur son territoire, une somme totale de 7 437 \$ pour permettre aux villégiateurs d'obtenir des services de nature municipale, notamment en matière de voirie forestière.

Pour plus d'information :

MRC du Domaine-du-Roy • 901, boulevard Saint-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L8 • 418 275-5044 • mrcdomaineduroy.ca